



HAL
open science

Limoges, Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : sondages 2014

Xavier Lhermite

► **To cite this version:**

Xavier Lhermite. Limoges, Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : sondages 2014. Bulletin Monumental, 2015, 173 (1), pp.62-67. 10.3406/bulmo.2015.12260 . halshs-02460706

HAL Id: halshs-02460706

<https://shs.hal.science/halshs-02460706>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur :
sondages 2014

Xavier Lhermite

Citer ce document / Cite this document :

Lhermite Xavier. Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : sondages 2014. In: Bulletin Monumental, tome 173, n°1, année 2015. pp. 62-67;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.2015.12260>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2015_num_173_1_12260

Fichier pdf généré le 29/10/2019



Cl. É. Debierre.

Fig. 7 - Apremont, logis de La Tuderrière, fenêtre géminée à l'étage de la façade est du corps A.



Cl. É. Debierre.

Fig. 8 - Apremont, logis de La Tuderrière, cheminée de la salle, au rez-de-chaussée du corps A, datée de 1596.



Cl. É. Debierre.

Fig. 9. Apremont, logis de La Tuderrière, charpente du corps B.

qui semblent remonter plutôt à la campagne de travaux de la fin du XVI^e siècle. Cependant, contrairement à une tendance répandue à cette époque en Bas-Poitou où l'on adopta la toiture méridionale en tuile creuse à faible pente, la pente de toit originelle, attestée par les rampants des pignons, a été maintenue avec une couverture en matériau plat, ardoise ou (?) tuile plate. Par ailleurs, une étude dendrochronologique des planchers permettrait de vérifier s'ils sont contemporains de la phase originelle de construction du manoir.

Beaucoup de questions se posent encore sur l'architecture et la chronologie de ce manoir atypique, qui apparaît comme un *unicum* dans le contexte régional. Beaucoup des questions posées par cet édifice ont également trait à la conception de l'habitation civile du Moyen Âge tardif sur la frange côtière du Poitou. Une étude générale du manoir de La Tuderrière donnerait peut-être des pistes intéressantes à cet égard.

Élodie Debierre, architecte du patrimoine et Alain Delaval, ancien chargé d'études documentaires à la CRMH – Pays de la Loire.

Haute-Vienne

Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : sondages 2014.

Saint Martial, évangéliste de Limoges au IV^e siècle, fut enterré dans une nécropole de la ville du Bas-Empire. La communauté de clercs desservant le tombeau possédait déjà une certaine autonomie à la fin du VI^e siècle¹. En 848, profitant du conflit aquitain, les clercs de Saint-Martial s'affranchirent de la tutelle épiscopale et fondèrent une abbaye avec l'appui de Charles le Chauve. C'est au plus tard à cette date que fut créée l'abbatiale du Sauveur au sein de laquelle Charles le Chauve fit sacrer son fils Charles l'Enfant roi d'Aquitaine en 855. Autour de cette abbaye s'est alors développée la deuxième ville de Limoges, le Château, en face de la Cité de l'évêque, établie autour de la cathédrale. L'abbaye devint aux X^e-XI^e siècles un des grands centres culturels d'Aquitaine.

Elle fut rattachée de force à Cluny en 1063 et devait rester sous la dépendance de l'abbaye bourguignonne jusqu'en 1387. Si l'abbaye perdit alors pour un temps son autonomie, la période clunisienne demeura une époque brillante. Le monastère fut remplacé en 1535 par un collège de chanoines. La suppression du chapitre collégial à la Révolution entraîna la vente comme Bien National de l'établissement et sa destruction. La rue Saint-Martial fut alors percée à l'emplacement de l'ancienne abbatiale. Les derniers vestiges furent arasés en 1807 pour créer la place des Baraques (actuelle place de la République).

L'église abbatiale du Sauveur

De l'église carolingienne, nous ne savons malheureusement rien. Le soutien impérial pourrait néanmoins permettre d'envisager la création d'un édifice ambitieux. L'église telle qu'elle existait à la Révolution était une construction du XI^e siècle². Un clocher-porche, à l'ouest, donnait sur une nef longue de dix travées. Le vaisseau central, couvert d'une voûte en berceau sur doubleaux, était encadré de bas-côtés voûtés d'arêtes surmontés de tribunes. Le transept reprenait le même

schéma d'élévation et sur chacun de ses bras ouvrait une absidiole. Le chevet se composait de deux travées droites précédant une abside délimitée par un rond-point de huit colonnes. L'ensemble des travées droites et de l'abside était entouré par un déambulatoire sur lequel ouvraient cinq chapelles rayonnantes. Quelques mentions témoigneraient de l'existence d'une crypte sous le chevet de l'édifice. En effet, en 1220, Bernard Itier précise que la crypte de la carole est peinte³. Par ailleurs, d'après le plan Legros, une salle située sous le bras nord du transept existait encore au XVIII^e siècle⁴. Néanmoins, les spécialistes avaient tendance à ne pas restituer une crypte architecturale sous le chevet, mais

considéraient les mentions de « crypte » comme une évocation de l'arrière sanctuaire de l'édifice comme cela semblait être suggéré par la mention de « crypte de saint Martial » figurant sur le plan Legros.

L'approche du plan permet de révéler l'aspect composite du monument⁵. En effet, trois ensembles distincts se dégagent des plans du XVIII^e siècle. Le clocher et la nef étaient greffés l'un à l'autre assez maladroitement. Par ailleurs, le chevet, le transept et les deux dernières travées de la nef formaient un ensemble homogène très nettement séparé du reste de la nef. Ceci s'explique par la fréquente rupture architecturale au niveau de l'entrée du chœur liturgique. Enfin, les dernières recherches

d'Éliane Vergnolle semblent suggérer des hésitations et des reprises lors de la construction même du déambulatoire⁶. Il faut donc se garder de vouloir, en raison de sa disparition, voir dans l'abbatiale du Sauveur un monument homogène.

Si les dispositions de l'édifice sont bien connues, il est plus difficile d'appréhender ces différents états de construction. En effet, de nombreuses mentions d'accidents, d'incendie et de reconstruction émaillent le XI^e siècle et il semble parfois difficile de proposer une chronologie satisfaisante pour la progression des travaux⁷. Un mouvement de foule lors de la mi-carême en 1017 ou en 1018 aurait provoqué la mort

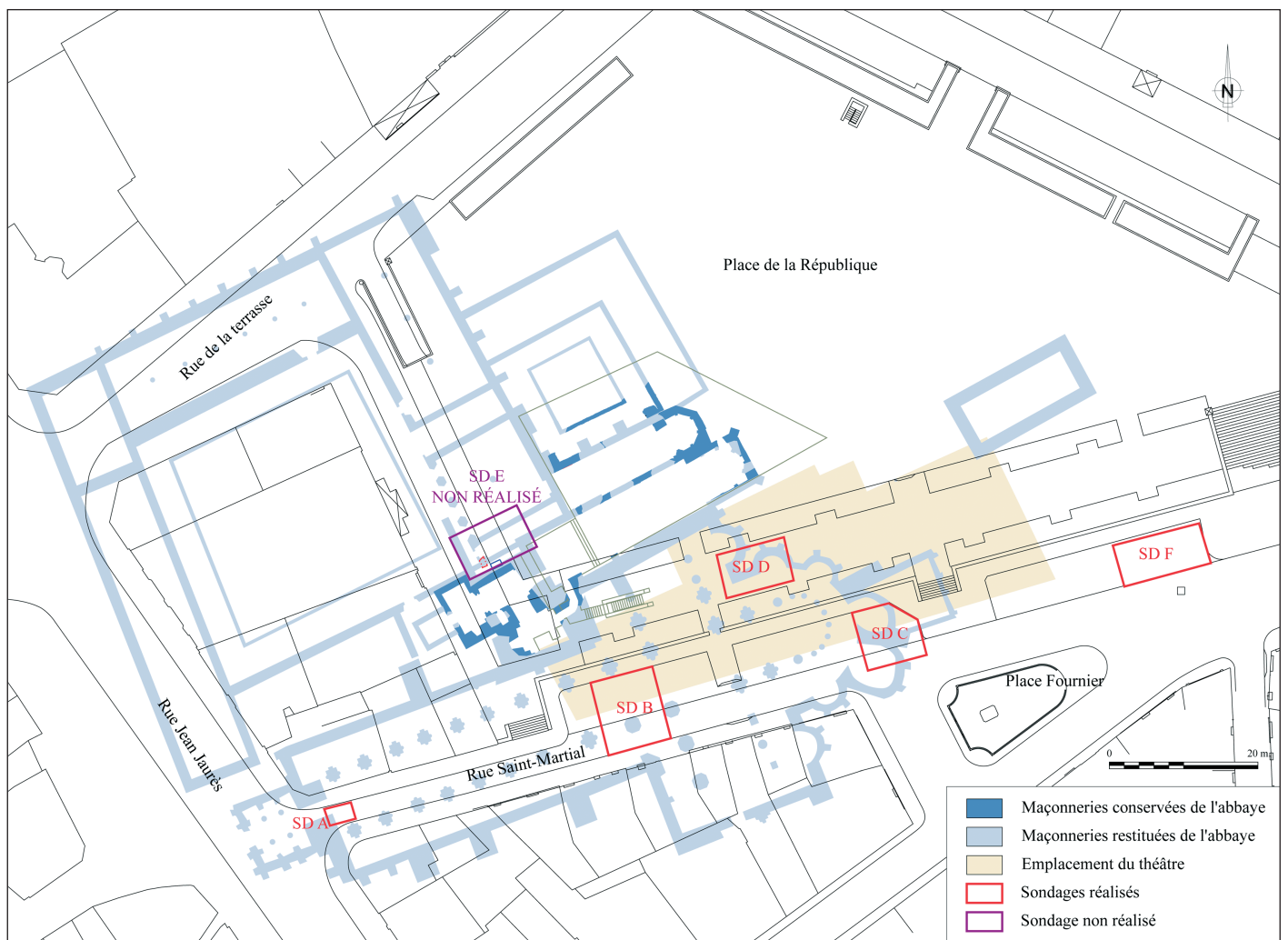


Fig. 1 - Positionnement des sondages sur le plan actuel et par rapport au plan restitué de l'abbaye Saint-Martial, dessin X. Lhermite (sources : restitution de l'abbaye Saint-Martial d'après le plan Trésaguet, X. Lhermite, fond de plan : service topographique de la ville de Limoges) © 2015 Éveha.

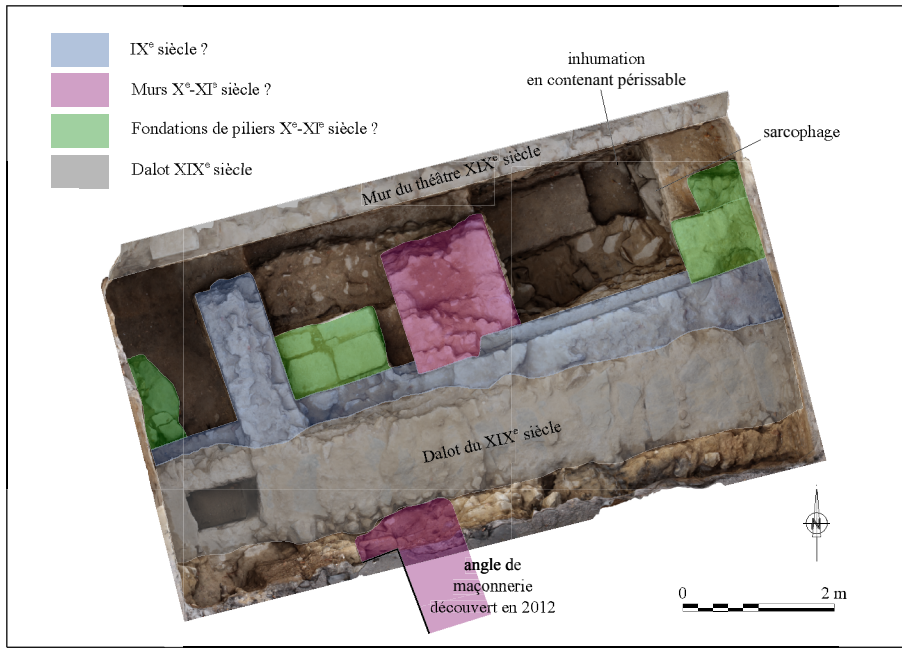


Fig. 2 - Orthophotographie du sondage B, Photogrammétrie N. Saulière © 2015 Éveha.

d'une cinquantaine de personnes. Cet événement dramatique sert à justifier la reconstruction de l'ancienne basilique sur un plan plus vaste. La nouvelle église était dédiée en 1028. Un incendie aurait ravagé le monastère au milieu du XI^e siècle. Pendant longtemps, la grande abbatale romane fut associée aux travaux entrepris dans le monastère par Adémar (1063-1114), le premier abbé clunisien. Cependant les chroniqueurs n'attribuent à Adémar que le voûtement de la nef depuis l'autel du Crucifix jusqu'au portail occidental. Aussi les chercheurs s'orientent-ils actuellement vers un début des travaux de l'abbatale du Sauveur avant le milieu du XI^e siècle. Il reste cependant délicat de savoir quel était l'aspect de l'édifice lors de la dédicace de 1028 et quels travaux rattacher aux deuxième et troisième quarts du XI^e siècle. Toujours est-il que l'église, si elle

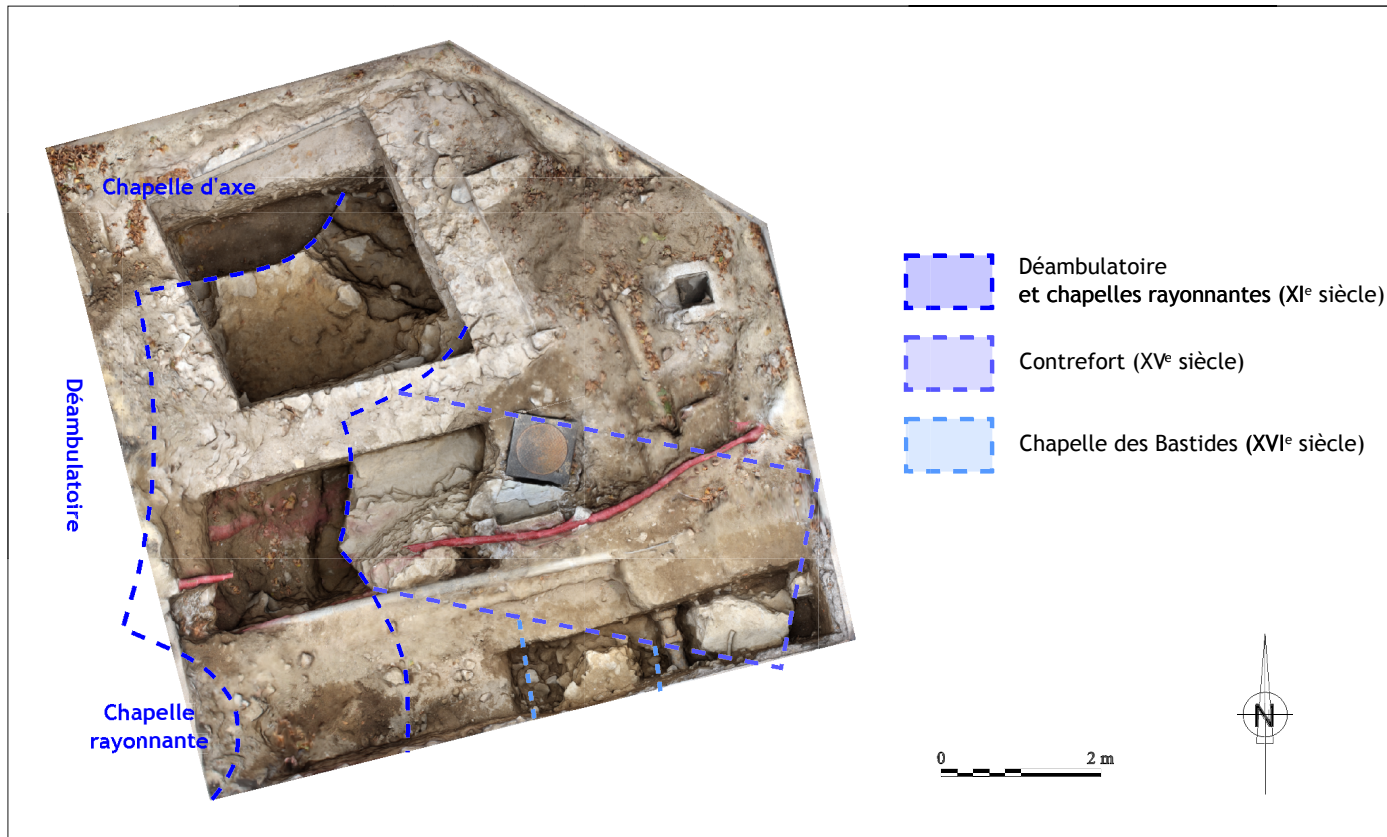


Fig. 3 - Orthophotographie du sondage C, photogrammétrie N. Saulière © 2015 Éveha.

n'était pas achevée, devait être en voie de l'être, lors de la consécration par le pape Urbain II, le 30 décembre 1095.

L'église connut plusieurs restaurations. En 1479, des travaux de reprise furent effectués sur « sept travées dans le collatéral du rond-point, deux travées sur le côté droit du chœur et trois travées avec les bas-côtés dans la croisée en retour »⁸. Ce fut probablement lors de ces travaux que furent mis en place les importants contre-forts soutenant le rond-point, aménagement que l'on décèle sur les plans anciens. La reconstruction de la chapelle du déambulatoire située immédiatement au sud de la chapelle d'axe fut effectuée entre 1539 et 1541 par Jean de Bastide⁹. L'église du Sauveur fut, comme le reste de l'abbaye, détruite à la Révolution. À son emplacement fut édifié vers 1835 un théâtre, qui fut démoli lors du réaménagement de la place de la République dans les années 1950.

Présentation de l'intervention.

Depuis 2006, l'équipe d'Eveha travaillant sur la crypte Saint-Martial se posait la question du potentiel archéologique du site de l'ancienne abbaye. Elle motiva la réalisation de nettoyage de secteurs au sein de la crypte pour déterminer la conservation ou non de structures non fouillées¹⁰. Cette question de la conservation de vestiges anciens se posait également pour les abords de la crypte archéologique. Plusieurs suivis de travaux ont révélé, depuis 2010, des maçonneries, une sépulture et différents niveaux de sols, sans que ces vestiges aient pu être bien perçus¹¹. Une campagne de sondage était donc scientifiquement souhaitable.

Afin de percevoir l'état de conservation des vestiges de l'abbaye, une demande de sondage fut établie (fig. 1). Pour différentes raisons, et notamment du fait de l'activité économique du quartier, tous les sondages ne purent être réalisés. Cinq ont finalement été effectués : deux à l'emplacement de la nef de l'église du Sauveur, deux au niveau du chevet et un à l'emplacement de la clôture abbatiale.

Le projet de recherche était davantage une reconnaissance du potentiel archéolo-

gique qu'une fouille proprement dite. En effet, il était évident que les « fenêtres » ouvertes allaient se révéler vite trop petites pour bien appréhender les vestiges mis au jour. Aussi fut-il convenu, en accord avec le SRA, d'arrêter la fouille aux niveaux d'occupation et aux arasés des murs afin d'identifier les profondeurs et les niveaux d'apparition des vestiges. Ponctuellement, une ou deux investigations plus profondes visant à connaître la puissance stratigraphique sur des points précis pouvaient être envisagées. Il était intéressant d'appréhender l'état de conservation des vestiges en différents endroits car des élévations importantes de l'abbatiale romane pouvaient être conservées dans la partie ouest de la rue Saint-Martial¹² ; des murs de l'église préromane avaient été entrevus au milieu de la rue ; par ailleurs, il était nécessaire de connaître l'impact de ces constructions du XIX^e siècle sur les vestiges anciens.

Principaux résultats

Des éléments de la nécropole du Bas Empire. Les différents sondages réalisés se trouvent au cœur de la nécropole de l'Antiquité tardive, entre l'ensemble funéraire constitué par le mausolée de saint Martial et l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre, d'une part, et, de l'autre, le site du 1, rue de la Courtine, fouillé en 2012. Cependant, du fait de la profondeur limitée de nos sondages, les niveaux de la nécropole ne furent que rarement perçus. Seuls une sépulture en contenant périssable et un sarcophage furent mis au jour (fig. 2). Ces inhumations non fouillées et seulement en partie visibles semblent cependant s'inscrire dans les orientations et les typologies généralement constatées pour les sépultures de la nécropole.

Des maçonneries du haut Moyen Âge, vestiges de l'église carolingienne du Sauveur ? Le sondage B, situé au milieu de la rue Saint-Martial, a révélé plusieurs murs à la mise en œuvre soignée (fig. 2). Ils avaient été édifiés après un important apport de terre recouvrant les niveaux de la nécropole. Ils sont construits sur d'importantes fondations. Un seul mur conservait une partie de son élévation, constituée de trois à quatre assises régulières de pierres de

petit module et de moellons, de tradition antique. Seule une datation relative peut être proposée : ces maçonneries sont postérieures la nécropole de l'Antiquité tardive et antérieures à l'église romane. La grande qualité des maçonneries semble suggérer des moyens importants et une construction ambitieuse. Aussi pourrait-il sembler judicieux d'associer ces murs avec l'état carolingien de l'église du Sauveur. Remarquons que, si les trois murs présentent des mises en œuvre proches, ils ne sont pas identiques : l'un d'entre eux présente en effet des fondations larges alors qu'un tel élargissement n'existe pas à la base des deux autres murs. Ces murs possédaient peut-être des destinations différentes : le premier pouvant être le mur gouttereau de l'église, le deuxième le mur pignon et le troisième aurait pu limiter un espace d'accueil de type atrium. Il va sans dire que les données des sondages de 2014 sont beaucoup trop ténues pour permettre de confirmer de telles hypothèses.

De nouvelles données sur l'église du Sauveur à l'époque romane. De nombreuses maçonneries semblent pouvoir être rattachées à la période romane tant dans la nef – où plusieurs états romans se distinguent peut-être – que dans le chevet.

Plusieurs murs pourraient être associés aux fondations du transept de l'église romane (fig. 2). Ainsi, un important mur d'axe nord-sud disposé contre les maçonneries du haut Moyen Âge se situe dans le prolongement du mur occidental du bras sud du transept. Il correspondrait à un mur servant de chaînage en fondation pour le transept. Notons cependant que les maçonneries mises au jour en 2010 et identifiées comme les chaînages de fondation des grandes arcades de la nef étaient très différentes puisqu'il s'agissait de maçonneries réalisées en tranchée aveugle¹³. Ceci témoigne peut-être de différences de mise en œuvre entre le transept et les parties occidentales de la nef. Deux murs formant un angle de maçonnerie, déjà perçus dans les suivis de travaux de 2012, furent mis au jour à proximité de l'angle entre le transept et la nef. Le mur nord-sud se trouvait aligné avec le mur occidental du bras nord du transept ; aussi pourrait-il résulter d'une même campagne



Cl. C. Caujolle-Bert © 2015 Éveha.

Fig. 4 - Vue du sondage D montrant la première chapelle rayonnante nord, le mur du déambulatoire et l'absidiole du bras nord du transept de l'abbatiale du Sauveur.

de construction. En revanche, il se trouve très décalé par rapport à la position restituée du bras sud du transept de l'abbatiale romane. Il appartiendrait donc ainsi à un premier état de l'église romane présentant une nef moins large. Les vestiges de deux états de l'édifice romane seraient peut-être ainsi visibles en fondation.

Trois massifs correspondent probablement à des éléments de fondation pour les

pilliers de la nef romane. Il faut néanmoins constater que ces massifs sont très différents les uns des autres et ne paraissent pas en cohérence absolue avec les piles de la nef. Notons par ailleurs que, là encore, ce système de fondation semble distinct de celui perçu en 2010 dans la partie occidentale de la nef¹⁴.

En revanche, les sondages réalisés dans les parties orientales ont révélé les murs

connus par les plans anciens de l'abbatiale (fig. 3 et 4). Il est cependant apparu que la chapelle d'axe mise au jour dans les sondages est plus profonde que les autres, détail qui ne pouvait être établi à partir des plans anciens montrant un état de la chapelle d'axe datant de la fin du Moyen Âge. Les différents murs du chevet, des chapelles et du transept s'élevaient sur un imposant piédestal nu au-dessus duquel se développait, après un retrait, la partie supérieure de l'élévation. Ces parties hautes des murs devaient être marquées par des contreforts, si l'on en croit le plan Trésaguet (1768), mais seule une pierre constituant peut-être l'angle de l'un de ces contreforts fut mise au jour sur le parement extérieur de la première chapelle nord du déambulatoire. Si le plan des parties orientales n'a pas révélé de surprises, il en va autrement de l'élévation. En effet, bien que situés sous les niveaux de circulation de l'abbatiale, les murs présentaient des parements soignés sur une très grande hauteur. De plus, la présence de trous de boulins sur le parement intérieur du mur du déambulatoire indique bien qu'il s'agit d'une élévation (fig. 5). Aussi appert-il qu'une crypte devait se développer sous le chevet de l'édifice romane.

Tous les éléments qui ont été perçus de l'abbatiale s'accordent finalement assez bien avec les derniers développements de la recherche en histoire de l'art. Alors que, pendant longtemps, on avait insisté sur les



Cl. C. Caujolle-Bert © 2015 Éveha.

Fig. 5 - Vue du parement interne (UC 414) du mur du déambulatoire présentant trois trous de boulins.



Cl. C. Gosset © 2015 Éveha.

Fig. 6 - La voie ST 603 et les murs MR 606 et MR 607.

grandes lignes du parti architectural de l'édifice pour l'associer aux autres grandes églises à tribunes du XI^e siècle (Sainte-Foy de Conques, Saint-Martin de Tours, Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle), les recherches les plus récentes soulignent au contraire les différents états de ces constructions et les repentirs et les hésitations qu'elles connurent. La nouvelle lecture de l'abbatiale du Sauveur proposée par Éliane Vergnolle lors du congrès archéologique de France, tenu à Limoges en juin 2014, allait dans ce sens¹⁵. C'est dans cette optique qu'il faut percevoir les différents états de la nef. Une première nef, moins large, aurait ainsi pu être prévue lors des premières campagnes de construction du XI^e siècle. Les multiples campagnes de travaux du XI^e siècle auraient alors créé un édifice composite dont différents repentirs se discernent encore dans le plan, mais que seule une fouille exhaustive permettrait de bien appréhender.

Les modifications de la basilique du Sauveur

Les découvertes ont également porté sur les restaurations et les rénovations que connut le chevet de l'édifice à la fin du Moyen Âge (fig. 3). Ainsi furent mis au jour des restes de l'important contrefort biais prenant place immédiatement au sud de la chapelle d'axe, visible sur les plans anciens. La construction d'un tel renfort pourrait correspondre aux restaurations attestées sur le chevet de l'église en 1479. Par ailleurs, un vestige de maçonnerie doit sans doute être identifié avec un mur de la chapelle des Bastides construite entre 1539 et 1541.

L'enceinte de l'abbaye et la place Dessous-les-arbres. Le sondage le plus oriental a révélé deux murs accolés formant une maçonnerie de près de 2 m de large (fig. 6). Par leur situation, ces murs semblent correspondre à l'enceinte de l'abbaye. Rappelons que, jusqu'au XIII^e siècle, cette clôture abbatiale devait se confondre à cet emplacement avec les murailles du « Château ». Contre ces maçonneries, à l'ouest, s'accumulaient d'importants remblais qui semblent avoir été disposés en une seule phase, dans le courant du Moyen Âge classique ou durant le bas Moyen Âge, dans le but de créer la place Dessous-les-arbres, à l'est de l'abbatiale.

Les abords de l'abbaye. Contre l'enceinte à l'extérieur se trouvait une ruelle (fig. 6). Celle-ci devait exister le long des murailles de l'abbaye depuis le XIII^e siècle¹⁶. Elle est bien attestée depuis la fin du Moyen Âge. Les différents murs qui ont été mis au jour à proximité de cette ruelle, pourraient appartenir aux bâtiments élevés à cet emplacement à l'époque Moderne ou au XIX^e siècle.

Le théâtre. Des maçonneries appartenant au théâtre ont été découvertes. Elles montrent plusieurs types de mise en œuvre et témoigneraient sans doute de différents états de construction. Si des espaces souterrains semblent bien avoir existé dans la partie est, comme on le savait par les descriptions anciennes, des caves dont l'existence n'était pas attestée par l'étude documentaire ont été aperçues sous les annexes occidentales du théâtre.

*

Les sondages ont ainsi révélé de très nombreux vestiges datant de l'Antiquité tardive à l'époque contemporaine. Les différents états de l'église abbatiale, depuis l'époque carolingienne jusqu'à la construction de la grande église romane, mériteraient d'être étudiés dans une fouille de grande ampleur. Par ailleurs, les vestiges conservés du chevet de l'édifice se sont révélés être particulièrement spectaculaires du fait de l'existence d'une crypte. Une étude exhaustive des maçonneries permettrait de mieux comprendre la place de l'église du Sauveur au sein de la création architecturale de l'époque romane. Par ailleurs, une approche des différents vestiges conservés depuis la nécropole de l'Antiquité tardive jusqu'à l'aménagement de l'enceinte du Château (ayant servi par la suite de clôture de l'abbaye) permettrait de préciser l'évolution urbaine de la ville de Limoges. Beaucoup de réponses aux nombreuses questions qui se posent encore sur l'abbaye Saint-Martial et le développement de la ville ont ainsi leurs réponses enfouies dans le sol de la place de la République et de ses abords, dont le potentiel archéologique est immense.

Xavier Lhermite, Bureau d'études
Éveha, chercheur associé au CESCO
(UMR 7302)

1. Sur l'histoire de l'abbaye : C. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1901 ; *Saint-Martial de Limoges, Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, C. Andraut-Schmitt dir., Limoges, 2006.

2. Un ensemble de descriptions, de plans et de vues antérieures à la Révolution permettent d'appréhender l'édifice : cf. É. Vergnolle, « L'abbatiale romane : bilan documentaire », dans *Saint-Martial de Limoges, Ambition..., op. cit.*, note 1, p. 189-218.

3. Bernard Itier, *Chronique*, texte établi, traduit et commenté par J.-L. Lemaître, Paris, 1998, §142 (8).

4. Arch. dép. Haute-Vienne, 6 SAHL 66.

5. C. Andraut-Schmitt « L'architecture de la grande église en questions », dans *Saint-Martial de Limoges, Ambition..., op. cit.*, note 1, p. 189-218.

6. Communication lors du Congrès archéologique de France. Haute-Vienne, 2014 (à paraître).

7. C. Andraut-Schmitt « L'architecture de la grande église en questions », *op. cit.* note 5.

8. N. Desmarest, *Éphémérides de la généralité de Limoges* pour l'année 1765, Limoges, s.d. (1765), p. 145.

9. Arch. dép. Haute-Vienne, Isem41, p. 9.

10. X. Lhermite, P. Poulain, A. Marty, *Relecture archéologique de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, document de travail n° 6, Stratigraphie et complément d'étude du bâti des églises Saint-Pierre-du-Sépulcre et Saint-Benoît*, rapport de fouille programmée, Éveha, 2011 ; *ibid.*, *Relecture archéologique de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, document de travail n° 7, L'église Saint-Pierre-du-Sépulcre et ses abords*, rapport de fouille programmée, Éveha, 2013.

11. X. Lhermite, A. Marty, *Place de la République, Limoges (87), Découvertes des vestiges de la nef de la basilique du Sauveur*, rapport final d'opération archéologique : sondage, Éveha, 2010. X. Lhermite, *Place de la République, Limoges (87), Abbaye Saint-Martial*, rapport final d'opération archéologique : sondages, Éveha, 2013.

12. Du fait des dimensions réduites du sondage A (situé en partie occidentale de la rue Saint-Martial) et de la présence de nombreux réseaux il ne fut pas possible d'atteindre les niveaux de l'église romane.

13. X. Lhermite, A. Marty, *Place de la République...2010, op. cit.*, note 11.

14. *Ibid.*

15. Communication lors du Congrès archéologique de France. Haute-Vienne, 2014 (à paraître).

16. Cf. l'étude documentaire d'Angélique Marty réalisée au sein du rapport de fouille : X. Lhermite, *Limoges (87) Place de la République, abbaye Saint-Martial, église du Sauveur. Sondages 2014*, Éveha 2015.